DLP-8-9-80362590

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 316

5 SEPTEMBRE 1980

BOTRYTIS DE LA VIGNE

VIGNES

Dans certains secteurs la véraison commence. Il est donc recommandé d'effectuer le 3ème traitement spécifique de la méthode standard de lutte anti-botrytis. Un traitement à ce stade est particulièrement important surtout pour les cépages sensibles d'autant plus que l'époque des vendanges s'annonce tardive. Pour de plus amples indications, il convient de se reporter au Bulletin Technique du 10 Juillet 1980.

OIDIUM DE LA VIGNE

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement de la maladie. Il est donc conseillé de poursuivre la lutte jusqu'à la véraison dans les vignes sensibles.

MILDIOU DE LA VIGNE

Les indications du Bulletin Technique du 22 Août dernier demeurent valables.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le maintien de la protection est nécessaire dans toutes les vignes contaminées, cette maladie pouvant attaquer les grappes jusqu'à la récolte.

TEIGNE DU POIREAU

CULTURES LEGUMIERES

L'activité de la teigne du poireau se poursuit avec une intensité variable suivant les régions. Une nouvelle intervention est conseillée en fin de semaine prochaine dans toutes les zones sensibles aux attaques de ce ravageur.

MILDIOU DE LA TOMATE

Les risques de développement de la maladie subsistent. Il est donc recommandé de maintenir avec soin la protection des cultures.

DESHERBAGE EN PRESEMIS ET PRELEVEE

COLZA

Pour lutter contre les adventices, dans les cultures de colza d'hiver, deux techniques sont possibles : le désherbage en présemis ou prélevée de la culture ou le désherbage en postlevée. Le désherbage en présemis ou prélevée présente en général l'avantage de bien contrôler la flore adventice et notamment les dicotylédones. Il est indispensable dans les parcelles généralement envahies de mauvaises herbes. Il peut également être complété par un désherbage de postlevée. Les principales caractéristiques des produits utilisables sont résumées dans le tableau ci-joint.

MALADIES

Outre l'utilisation de variétés résistantes le seul moyen de lutte contre le Phoma consiste à enterrer profondément les résidus de culture pour réduire les contaminations dans les futures cultures. Les sclérotes, forme de conservation du sclérotinia, se conservant plusieurs années dans le sol, il est préférable, dans la mesure du possible, d'éviter d'implanter une nouvelle culture dans les parcelles ayant reçu un colza dans un passé récent.

MOUCHE DU CHOU

P 446

Des attaques de mouche du chou sont observées depuis 2 ou 3 ans dans certains secteurs du Cher et de l'Indre (régions de Voeu, Vatan et Paudy). Seule l'utilisation d'un insecticide du sol, ausemis, comme le curater semble pouvoir limiter l'importance de ces attaques.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET XXXXX J. THIAULT

DESHERBAGE EN PRESEMIS ET PRELEVEE DU COLZA D'HIVER

MATIERE ACTIVE (Produit Commercial)		DOSES PAR HA (*)	SPECTRE D'ACTIVITE	OBSERVATIONS
PRESEMIS	DIALLATE (Avadex)	1 400 g (3,5 l)	- actif sur les graminées mais sans action sur les dicotylédones - pour bien maîtriser les repousses de céréales, utiliser la dose de 4 litres/ha	- une incorporation immédiate est nécessaire après la pulvérisation, le produit étant très volatil - ne pas traiter sur sol sec
	NAPROPAMIDE (Devrinol)	1 000 g (2 kg)	- actif sur paturin et vulpin mais action limitée sur ray-grass et repousses et actif sur de nombreuses dicotylédones : matricaires, coquelicot, chénopodes, mouron des oiseaux, véronique, géranium, stellaire. Action limitée sur gaillet	- une incorporation dans les deux jours est nécessaire en l'absence de pluie - des risques de phytotoxicité sur blé d'hiver suivant existent, notamment en cas de surdosage, en l'absence de labour.
	NITRALIN (Planavin W 50)	1 125 g (2,5 l)	- actif sur graminées et de nombreuses dicotylédones : coquelicot, mouron des oiseaux, véronique, mercuriale, géranium, stellaire - action moyenne sur matricaire	- une incorporation dans les deux jours est nécessaire en l'absence de pluie - éviter les surdosages avec le PLANAVIN W 50
	TRIFLURALINE (Tréflan)	1 200 g (2,5 l)	- actif sur paturin et vulpin et de nombreuses dicotylédones : chénopodes, coquelicot, mouron des oiseaux, véronique, stellaire. Action limitée sur gaillet et insuffisante sur matricaire	- une incorporation est nécessaire dans les quatre heures - les surdosages peuvent entraîner des ralentissements de la végétation
	NAPROPAMIDE + NITRALIN (Fulton, Zulan)	700 g + 800 g (2,5 kg)	- actif sur paturin, vulpin, ray grass et sur de nombreuses dicotylédones : coquelicot, matricaire, stellaire, véronique, mouron des oiseaux, géranium mais action limitée sur gaillet	- une incorporation dans les deux jours est nécessaire en l'absence de pluie - il faut éviter les redoublements
PRESEMIS OU PRELEVEE	BUTAM (Comodor)	2 880 g (4l)	- actif sur paturin, ray grass, vulpin et certaines dicotylédones : coquelicot, matricaire, stellaire, véronique	- pour une meilleure action sur les repousses et par temps sec, préférer l'application en présemis **avec une légère incorporation** - 5 l/ha sur repousses de céréales et folle avoine (1)
PRELEVEE	DIMETACHLORE (Teridox)	1 500 g (3l)	- actif sur paturin et ray grass mais action limitée sur repousses de céréales - actif sur de nombreuses dicotylédones mais action limitée sur gaillet, pensée, coquelicot et mercuriale	- à utiliser rapidement après le semis avant la levée des adventices - réduire la dose à 2 l/ha dans les terres légères et filtrantes

LEGENDE : (*) Les doses dematière active à utiliser sont exprimées en grammes, celles des produits commerciaux en litres ou en kilogrammes

(1) Préconisation de la firme commercialisant le produit

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE" : G. BENAS